

le problème du chômage, que mon honorable ami de Winnipeg-Sud-Centre (l'honorable M. Haig) a si bien traité tout à l'heure, et de la mauvaise posture financière de nos municipalités, le devoir le plus important du Gouvernement du Canada à l'heure actuelle est d'élaborer un plan d'unification capable de faire disparaître toutes les causes de friction dans toutes les parties du Dominion et d'enlever ainsi toute justification aux propos de sécession. La province de Québec n'est pas la seule qui parle de sécession. Nous avons eu connaissance d'un mouvement en vue de faire de l'île de Vancouver une province distincte. Nous avons aussi entendu certaines gens proposer que les trois provinces du littoral de l'Atlantique s'unissent et se retirent de la Confédération. Et nous avons aussi entendu dire que le nord de l'Ontario menace de se séparer de cette province. Nous ne devrions donc pas nous scandaliser outre mesure d'entendre ici et là des propos de sécession. Cela semble une tendance générale des esprits résultant de ce que le Canada manque du réel esprit national qui, dois-je dire est l'expression véritable du patriotisme canadien. Travaillons donc tous ensemble à assurer l'unité nationale si nous voulons—et je demande aux honorables sénateurs d'accepter ceci comme un avis sérieux de ma part, car je sais ce dont je parle—si nous voulons, dis-je, que la Confédération demeure.

(Texte)

L'honorable M. ARTHUR SAUVÉ: Dans mes quelques brèves remarques, je n'avais pas l'intention d'aborder des questions qui doivent être plus opportunément discutées dans des débats sur l'exposé budgétaire du gouvernement, sur des crédits ou sur des motions. C'est pourquoi je me demande comment la question des armements peut être soulevée dans un débat sur le Discours du Trône qui n'en fait pas mention.

On peut cependant s'étonner qu'il n'y en soit pas question, quand le ministre de la Défense, avant la session, a fait à cet effet des déclarations qui ont provoqué des controverses. Que signifie son avance? Que veut dire son recul?

C'est au gouvernement à présenter franchement sa politique de défense ou de participation. Car le gouvernement est en communication avec les autorités de l'Empire britannique et avec les puissances internationales qui font partie de la Société des Nations. A la dernière session de la Société, le gouvernement avait des représentants compétents, et je profite de l'occasion pour féliciter le leader du gouvernement de l'activité qu'il a déployée au sein de la Société. Le gouvernement connaît donc à fond la situation, du double point de vue national et in-

ternational. Le gouvernement se doit de présenter franchement une politique qui corresponde à cette situation. Le gouvernement connaît le rôle, les intérêts, les obligations et les engagements du pays. Il connaît aussi ses propres responsabilités. Il doit donc exposer sa politique. C'est à l'opposition de l'examiner, de proposer des amendements, et c'est au parlement de décider. C'est alors qu'il y aura lieu de prendre une courageuse et loyale attitude, loyale au Canada d'abord.

C'est aussi une question d'éducation. Le gouvernement doit chercher à faire l'éducation du Canadien sur son vrai devoir de citoyen, et c'est en temps de paix que le citoyen apprendra à l'accomplir avec mesure. Il faudrait éviter, dans cette éducation, les abus, les préjugés de la partisanerie, qui aveuglent trop souvent au lieu d'éclairer.

En 1914, on a commis de gros abus de langage, de théories et de dépenses.

Je ne suis pas encore disposé à prendre une autre attitude que celle que j'ai déjà prise honnêtement contre les excès de cette période de guerre. J'ai pris cette attitude parce que j'aimais mon pays avant tout, et je l'aime encore et d'autant plus que j'adhère davantage à la politique du "Canada d'abord".

Je l'ai déjà dit devant des représentants de la France et de l'Angleterre, le Nouveau-Monde est fatigué des éternelles querelles de la vieille civilisation. Si les vieilles nations ne comprennent pas mieux le rôle nouveau de la civilisation chrétienne, il faudra que l'Amérique le lui apprenne. Viendra un temps où l'Amérique, qui veut la paix, saura imposer sa politique.

Lors du vote des crédits pour la défense du Canada, le Gouvernement devra bien expliquer au peuple, et bien définir ce qu'il entend par la défense du Canada.

Considérons bien ces questions en temps de paix, non pas poussés par les passions ou les explosions, mais éclairés par la raison.

(Traduction)

L'honorable F. B. BLACK: Honorables sénateurs, je ne me proposais pas de prendre part à ce débat, mais je désire présenter quelques brèves observations pour ma propre satisfaction et ma tranquillité d'esprit. Je regrette fort la remarque, cet après-midi, de mon honorable vis-à-vis (l'honorable M. Lacasse). J'espère qu'il acceptera mes paroles dans le même esprit qui les motive. J'ai écouté avec attention tout le débat d'hier et n'ai entendu aucun de nos leaders faire allusion à la participation du Canada à une guerre étrangère. Je crois que mon honorable collègue a eu tort de parler de cela dans la discussion, et c'est à cause de cette remarque que je prends la parole.